

---

# SIECLE

## LSL

---

### Guide utilisateur de l'enseignant

Baccalauréat général / technologique et professionnel à compter  
de la session 2022

## Table des matières

<b>1</b>	<b><i>Introduction</i></b> .....	<b>3</b>
1.1	Le livret scolaire : son utilisation pour le baccalauréat général, technologique et professionnel .....	3
1.2	Le livret dématérialisé.....	3
<b>2</b>	<b><i>Périmètre applicatif</i></b> .....	<b>5</b>
2.1	SIECLE Base Élèves Établissement .....	6
2.2	STS-Web .....	6
2.3	SIECLE Évaluation .....	6
2.4	Éditeurs logiciels .....	6
2.5	Services en ligne LSL.....	6
2.6	Contrôle continu .....	6
2.7	Attestation de réussite intermédiaire .....	6
<b>3</b>	<b><i>Démarche d'utilisation de l'application LSL</i></b> .....	<b>7</b>
3.1	Accès à l'application sans clé OTP .....	7
3.2	Tableau de bord.....	8
3.3	Choix de la structure (division ou groupe).....	8
3.4	Détail de la structure.....	8
3.5	Saisie et visualisation des notes moyennes et appréciations.....	8
3.6	Saisie et visualisation des informations sur les parcours et les apprentissages .....	9
3.7	Livret de l'année N-1 .....	10
3.8	Transfert EPLE.....	10
<b>4</b>	<b><i>Les fonctionnalités de LSL</i></b> .....	<b>11</b>
4.1	Présentation de l'arborescence de LSL .....	11
4.2	Menu « Tableau de bord » .....	12
4.3	Menu « Livrets élèves ».....	13
4.4	Astuces.....	15
<b>5</b>	<b><i>Et pour bien utiliser LSL : l'aide en ligne</i></b> .....	<b>16</b>
<b>6</b>	<b><i>Historique des versions</i></b> .....	<b>17</b>
<b>7</b>	<b><i>ANNEXE - LSL PRO nouveautés et points de vigilance</i></b> .....	<b>18</b>

# 1 Introduction

## 1.1 Le livret scolaire : son utilisation pour le baccalauréat général, technologique et professionnel

### Un document par élève, sur support papier ou numérique :

- Il est renseigné dans l'établissement par les enseignants, le CPE, le proviseur.
- Il sert de référence pour les moyennes annuelles prises en compte au titre du contrôle continu (« 40% ») pour le baccalauréat général et technologique.
- Il est mis à disposition pour consultation par le jury du baccalauréat en tant qu'aide à la décision (obligation réglementaire).
- Le livret est conforme aux maquettes définies par arrêté (les livrets des voies générales et technologiques sont accessibles ici : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo18/MENE2005720A.htm>).
- Pour mémoire, le livret scolaire du lycée pour la voie professionnelle, dont le modèle a été [publié au BO n°28 du 10 juillet 2020](#), sera utilisé à partir de la session 2022 par les jurys du baccalauréat professionnel.

Pour la session 2022 du baccalauréat général et technologique, le livret scolaire sert de référence pour les moyennes annuelles prises en compte au titre des évaluations et épreuves annulées.

## 1.2 Le livret dématérialisé

Les acteurs qui ont accès à l'application LSL sont les suivants : Chef d'Établissement (CE), Enseignants (ENS), Professeur Principal (PP), Conseiller Principal d'Éducation (CPE), Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT, ex-CT), les élèves et leurs représentants légaux.

### Enjeux pédagogiques et techniques pour l'établissement et le jury :

- Gagner en cohérence et alléger le renseignement des livrets, améliorer les transferts et l'archivage par l'outil numérique.
- Faciliter la mise en place de la prise en compte du contrôle continu dans le cadre de la réforme du baccalauréat général et technologique.
- Favoriser la consultation du livret scolaire par les élèves et leurs représentants légaux.
- Permettre la consultation par le jury d'un livret anonymisé et vidéoprojeté.

### Périmètre :

L'extension du déploiement de l'application LSL a mené à une généralisation aux voies générale et technologique (sauf série STAV), dans toutes les académies avec la réforme du baccalauréat 2021.

Pour des raisons techniques, le périmètre de LSL est actuellement celui de tous les lycées préparant au baccalauréat général et technologique, à l'exception de :

- la filière STAV des lycées agricoles (sous tutelle exclusive du ministère de l'agriculture et de l'alimentation) ;
- les lycées français à l'étranger.

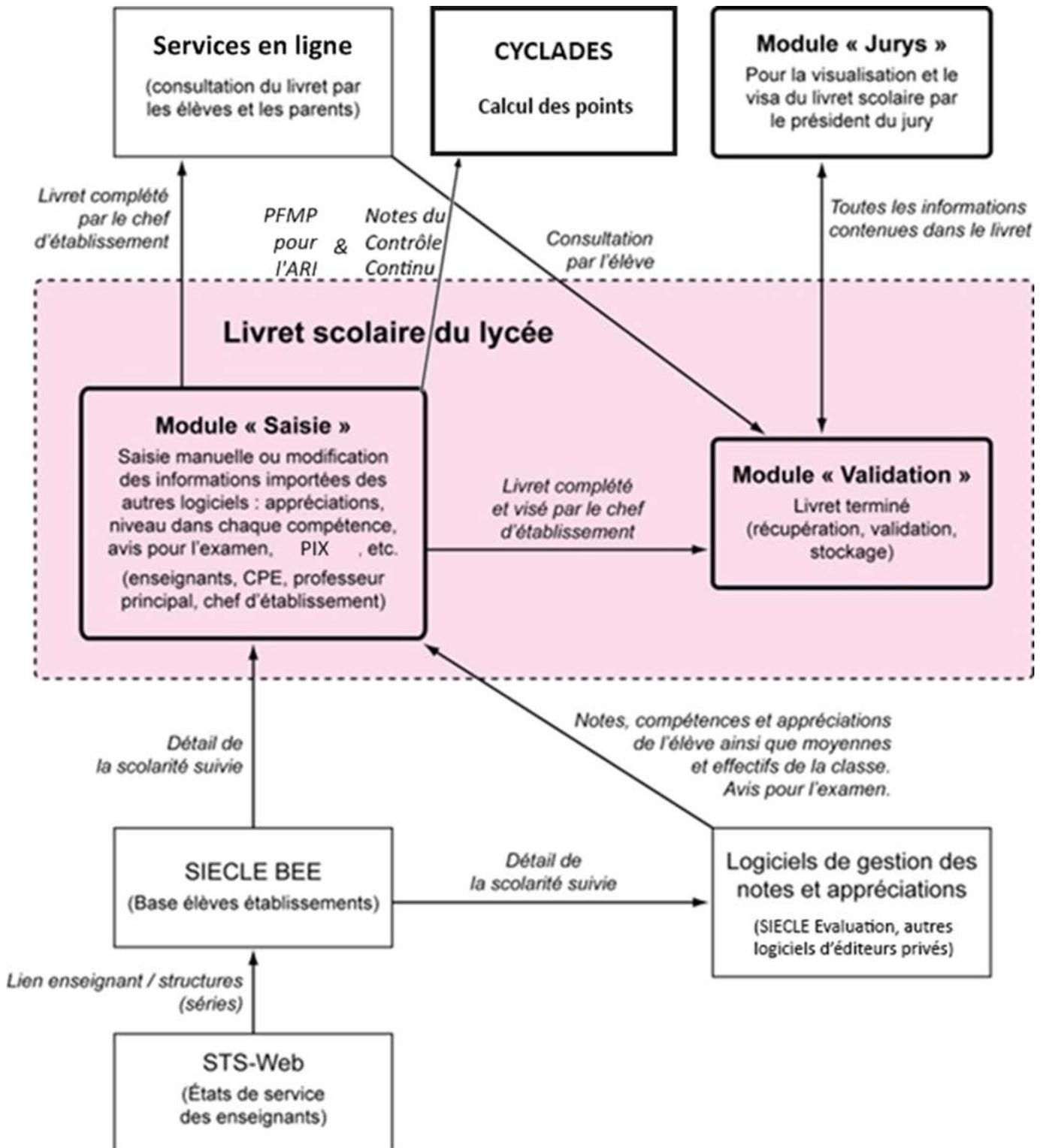
L'objectif poursuivi reste de les intégrer.

L'extension aux baccalauréats professionnels se fait progressivement : depuis la rentrée scolaire 2020 pour les élèves de Première et pour la session 2022 du baccalauréat pour les Terminales.

**Principales fonctionnalités pour l'établissement :**

- Production des livrets numériques individuels (par l'import de données des logiciels de Notes) et conservation du contexte Élève et Structure de l'Établissement entre les différents modules (BEE, Vie scolaire...) pour simplifier la navigation entre applications du domaine SIECLE Intégré.
- Mise à disposition pour les élèves et leurs représentants légaux d'un mode de consultation par service en ligne.
- Dans le cadre de la réforme du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021, remontée des notes des bulletins (moyennes annuelles du contrôle continu) vers CYCLADES par l'intermédiaire du LSL.

## 2 Périmètre applicatif



## 2.1 SIECLE Base Élèves Établissement

Scolarité des années qui précèdent les années présentées dans livret (depuis la 6<sup>e</sup>), établissements scolaires, MEF nationaux, structures (divisions et groupes), enseignants, services, matières enseignées, année scolaire...

## 2.2 STS-Web

Les chefs d'établissement utilisent en début d'année l'application STS-Web pour, notamment, éditer les états de service des enseignants de leur établissement. Le lien « enseignant / structure » qui y est défini, permet d'associer l'enseignant à la matière dispensée dans la série et permet donc de faire le lien entre l'enseignant et les fonctionnalités de remplissage des livrets.

Si l'association « enseignant / discipline » est erronée (ne correspondant pas à la discipline enseignée dans la série), le professeur n'aura pas accès aux fonctionnalités de saisie des livrets (sauf en cas de délégation de saisie des données d'évaluations). Il est préférable dans ce cas d'effectuer les corrections dans STS-Web pour qu'elles puissent être envoyées à SIECLE. Il est possible de corriger ces informations dans STS-Web tout au long de l'année. Si vous n'avez pas accès à vos classes, adressez-vous au chef d'établissement de votre lycée pour qu'il règle ce problème.

## 2.3 SIECLE Évaluation

Comme pour SIECLE Vie scolaire, si l'établissement utilise ce module de SIECLE Intégré, les Structures et Élèves positionnés sont conservés pour un accès simplifié aux données les concernant. Remplaçant de SCNET Notes, SIECLE Évaluation s'appuie sur SIECLE Vie de l'Établissement pour exploiter les données d'Emploi du temps des éditeurs validés et les Services d'enseignements issus de STS-Web, ceci afin d'assurer un suivi plus fin des élèves avec leurs compétences. Les données sont exportables dans LSL par les nouveaux flux de synchronisation.

## 2.4 Éditeurs logiciels

(APLIM, AXESS-EDUCATION, CNED, EASYSOL, MUTUALIBRE, INDEX-EDUCATION, ITOP, KOSMOS, Réseau Canopé, etc.) Données du cycle terminal de l'élève (évaluations, notes, effectifs...)

Actualités sur <https://www.plejade.education.fr/sites/002233/Default.aspx>

et <http://eduscol.education.fr/cid108536/interface-editeurs-avec-les-applications-nationales.html>

## 2.5 Services en ligne LSL

Consultation par l'élève et leurs représentants légaux.

## 2.6 Contrôle continu

Les moyennes annuelles de tous les enseignements des élèves de Première et de Terminale des voies générale et technologique doivent être saisies pour envoi à Cyclades.

<https://eduscol.education.fr/cid144198/presentation-du-contrôle-continu.html>

## 2.7 Attestation de réussite intermédiaire

La délivrance de l'attestation de réussite intermédiaire produite par Cyclades prend en compte les moyennes présentes dans le livret scolaire dématérialisé de l'élève, à l'issue de l'année de Première professionnelle.

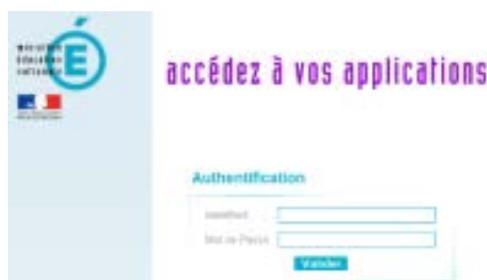
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo6/MENE2102235N.htm>

## 3 Démarche d'utilisation de l'application LSL

### 3.1 Accès à l'application sans clé OTP

L'enseignant peut se connecter depuis l'extérieur (domicile) et effectuer la saisie via internet, sans clé OTP mais avec un login et un mot de passe : cet accès sera rendu possible via le lien communiqué aux établissements par chaque DSI académique.

Depuis l'intranet de votre académie, sur la page d'identification ci-contre, saisir votre identifiant et un mot de passe en minuscules.



Suite à la connexion, vous arrivez sur le portail ARENA :



**i** Bienvenue dans l'application de gestion du Livret Scolaire pour le Lycée **x**

En fonction des profils utilisateurs, un périmètre d'accès spécifique sera défini en Conseil Pédagogique et paramétré par le chef d'établissement dans l'application et DELEG-CE.

Les droits **par défaut** sont les suivants :

- le CPE a accès aux données relatives aux engagements et responsabilités en écriture et à toutes les données du livret en consultation.
- le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (Ex-Chef de Travaux) a accès à toutes les données du livret en consultation.
- l'Enseignant a accès à la saisie de toutes les données du livret relatives à ses enseignements (moyennes, appréciations, niveaux de compétence) et ceux de spécialité en matière ETP de la voie professionnelle.
- le Professeur Principal a accès à la saisie de toutes les données du livret relatives à ses enseignements (moyennes, appréciations, niveaux de compétence). Il accède également en consultation à toutes les autres disciplines de la classe dont il est responsable et en saisie, aux avis sur l'investissement de l'élève.

Afin d'éviter les blocages, un processus asynchrone de chargement des pages et des messages a été mis en place dès l'ouverture de la session applicative.

### 3.2 Tableau de bord

Le tableau de bord est la première page visible en accédant à l'application. Il permet d'évaluer d'un seul coup d'œil, l'état global des saisies et validations des livrets, pour les élèves scolarisés dans l'établissement.

### 3.3 Choix de la structure (division ou groupe)

Le choix de la structure peut s'effectuer via le menu « Tableau de bord » ou « Livrets élèves ». Différents filtres sont proposés dans les listes déroulantes pour affiner la recherche.

### 3.4 Détail de la structure

Une fois la structure sélectionnée, il suffit de cliquer sur le nom et prénom de l'élève pour afficher les enseignements correspondants.

Pour accéder directement à un enseignement, le sélectionner dans la liste.

Plusieurs filtres sont également proposés pour affiner la liste en fonction du « Niveau » de l'élève, du « Statut » de complétude (état d'achèvement de la saisie) du livret de l'élève ou du « Nombre » d'enseignements à afficher par page.

### 3.5 Saisie et visualisation des notes moyennes et appréciations

Les champs des moyennes, des compétences et des appréciations sont à compléter par l'enseignant. La nature et le nombre des compétences sont différents selon la discipline. Les notes (trimestrielles ou semestrielles), les compétences et les appréciations peuvent être importées des logiciels de notes.

Une fois le livret validé, il n'est plus possible de modifier les enseignements.

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>LSL</p> <p>Guide utilisateur de l'enseignant</p>	<p>Diffusion nationale</p> <p>Mai 2022</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------	--------------------------------------------

À compter de la session 2022, les valeurs autorisées dans LSL sont :

Enseignements	Valeurs utilisées pour les moyennes annuelles dans LSL
HG, Ens Sc/Maths, EMC, LVA, 3 EDS suivis en 1 <sup>re</sup> , Options	Notes chiffrées 0 à 20 EA (en attente)
LVB, EPS	Notes chiffrées 0 à 20 EA (en attente), D (dispensé)
Français, Philo, 2 EDS de Terminale	Notes chiffrées 0 à 20 NE (non évalué)

La valeur « EA » (« En attente ») placée sur une moyenne annuelle d'un enseignement obligatoire évalué en contrôle continu (40%) ou d'une option indique qu'aucune moyenne annuelle n'a pu être établie dans cet enseignement et qu'une évaluation de remplacement est organisée au sein de l'établissement afin de déterminer la note retenue pour le baccalauréat. La note de cette évaluation de remplacement est saisie dans Cyclades par le chef d'établissement.

#### Remarques sur les DNL :

- Pour les enseignements spécifiques des SECTIONS EUROPÉENNES OU DE LANGUES ORIENTALES (SELO) le code matière de DNL (Discipline Non Linguistique) est à choisir dans la liste des matières du tronc commun et des spécialités enseignées dans l'établissement. S'il existe une unique option de modalité D dans les options BEE, alors la discipline de DNL est pré-remplie avec la matière de l'option BEE de modalité D dans LSL. S'il y a plus d'une seule option de modalité D dans BEE, il est impossible de déterminer laquelle s'applique à SELO et laquelle est hors SELO. En conséquence, les lignes de DNL ne peuvent pas être ajoutées automatiquement dans LSL. L'utilisateur doit les ajouter de manière explicite.
- Pour les INTERNATIONALES ou BINATIONALES, les DNL sont déterminées automatiquement par la série et la langue de section (LV9 Facultative dans BEE). Toute option de modalité D dans BEE dont le code matière ne fait pas partie des codes prévus pour les matières de DNL de la section est une DNL hors section. Cette DNL hors section est automatiquement ajoutée au livret dans LSL.
- Pour un enseignement de DNL hors section linguistique (10 maxi), il faut choisir la DNL parmi les enseignements communs et de spécialité suivi en Première et en Terminale. Il faut également choisir la langue dans laquelle la DNL est enseignée parmi les langues suivies par l'élève (options BEE).

▶ SELO - ANGLAIS LANGUE DE SECTION - DNL - PHYSIQUE-CHIMIE  Non validé **MODIFIER**

**AJOUTER UNE DNL HORS SECTION LINGUISTIQUE**

- En voie professionnelle, une seule DNL est possible : soit une DNL de section pour les élèves de SELO, soit une DNL hors section pour les élèves en INTERNATIONALES ou BINATIONALES. La DNL de section linguistique ne comportera qu'une appréciation pour le niveau Premières et une note annuelle pour le niveau Terminale.
- En terminale, le résultat obtenu à l'évaluation spécifique de contrôle continu de DNL, permet d'établir le droit de l'élève à obtenir une mention SELO ou DNL (hors SELO) sur son diplôme, il se compose de deux parties :
  - Une note d'interrogation orale qui compte pour 80%
  - Une note de scolarité qui compte pour 20%

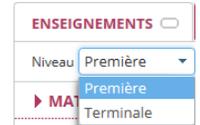
### 3.6 Saisie et visualisation des informations sur les parcours et les apprentissages

- **Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement** : complété par le CPE.
- **Avis de l'équipe pédagogique (consigné par le PP ou le CPE) sur l'investissement de l'élève** : ce cadre affiche autant de tableaux qu'il y a d'années de Première et de Terminale (élèves redoublants).
  - Niveau Première : si l'élève est en Terminale, les données sont non modifiables, sauf par le chef d'établissement.
  - Niveau Terminale : si l'élève est en Première, l'encadré est inaccessible.
- **Compétences numériques PIX** réceptionnées par le CE pour les élèves de Terminale.

### 3.7 Livret de l'année N-1

À partir de la création du livret et du déploiement du service en ligne LSL, les élèves et leurs représentants légaux peuvent consulter, sans le modifier, leur livret scolaire.

Ils peuvent demander à exercer, le cas échéant et de manière motivée, leur droit de rectification en s'adressant à l'équipe éducative.



Ce livret est complété par l'enseignant selon les règles énoncées ci-après.

Par défaut, l'enseignant a accès aux données de l'année en cours pour ses enseignements, cependant il peut bénéficier :

- des droits en **consultation sur tous les enseignements de toutes les années**, si le chef d'établissement lui accorde ce droit via le menu Paramétrage / Configurer.
- des droits en **modification sur tous les enseignements de l'année en cours** (pour tous les élèves pour lesquels il a un service), si le chef d'établissement lui accorde ce droit (Saisir les données d'évaluation) via le module DELEG-CE.
- des droits en **modification sur tous les enseignements de toutes les années**, si le chef d'établissement lui accorde ce droit (Saisir les données d'évaluation ou Accès administrateur) via le module DELEG-CE.

**L'enseignant doit se rapprocher du chef d'établissement pour faire les modifications sur le livret N-1.**

### 3.8 Transfert EPLE

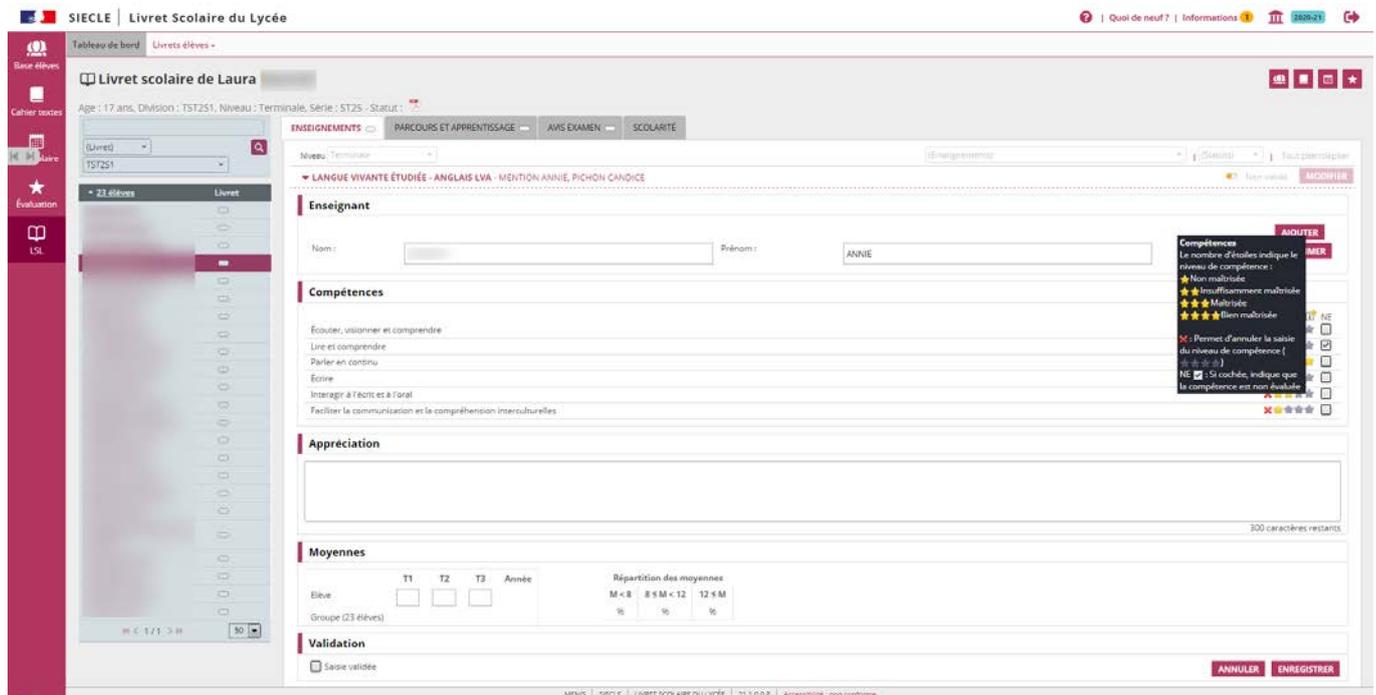
L'accès au livret de Première (année N-1) pour un élève de Terminale est possible **et compris pour les élèves ayant changé d'établissement au sein de l'académie**. En effet, les données saisies dans l'établissement d'origine de l'élève sont conservées lors du transfert entre EPLE. LSL retrouve automatiquement les données de l'élève car son livret est stocké au niveau académique sans lien direct avec l'établissement. La recherche du livret du nouvel arrivant s'effectue d'une manière transparente pour l'utilisateur. En se positionnant sur la fiche d'un élève, LSL lance la recherche du livret de l'élève par INE (Identifiant National de l'Élève) à défaut par Nom, Prénom et Date de naissance.

## 4 Les fonctionnalités de LSL

Afin de maîtriser rapidement l'application, voici la liste **exhaustive** des fonctionnalités disponibles. Ces dernières sont présentées sous forme de **menus** et de **sous-menus**.

### 4.1 Présentation de l'arborescence de LSL

Elle contient plusieurs menus principaux. L'exemple ci-dessous présente le menu « Livrets élèves » avec le détail de l'enseignement « **ANGLAIS** » déplié pour un élève d'une structure (MAJ des codes en 2020-2021) :



Les tableaux suivants synthétisent le détail proposé par chaque menu et sous-menu afin de rapidement identifier lequel permet de réaliser l'action souhaitée.

**Remarque** : En bas de page d'une liste, un bandeau de contrôle de pagination permet de sélectionner le nombre d'élèves à afficher par page (par défaut 50) et de défiler entre les pages (icônes **début**, **arrière**, (numéro de page / nombre de pages), **avant**, **fin**).



Les enseignements ont également une liste déroulante permettant de choisir le nombre de résultats à afficher par page.



## 4.2 Menu « Tableau de bord »

Le menu « Tableau de bord » permet de visualiser les statuts (niveau d'achèvement de la saisie) des livrets des élèves de l'établissement, afin de les renseigner, les consulter ou les mettre à jour.

 **Tableau de bord**

Afficher par Niveau Première

Série	MeF	Structure	Professeur principal	Effectif	Enseignements	PFMP	Engagements	Investissements	Avis examen	Validation
CSRES	1ERPRO 33403	<a href="#">U1PROCS</a>		6						
CUI5I	1ERPRO 22106	<a href="#">U1PROCS</a>		25		1				
STHR	1-STHR 33402	<a href="#">1STHR</a>		25						

Menu	Colonne	À quoi cela peut servir ?	Précisions et astuces
Tableau de bord	• <a href="#">Liens</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accéder à la liste des détails des livrets des élèves en cliquant sur le lien d'une structure.</li> <li>• Accéder aux enseignements en cliquant sur le nombre d'enseignements complets sur l'année en cours.</li> <li>• Accéder aux avis examen en cliquant sur le nombre d'avis complets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un tri est possible en cliquant sur le lien en titre des colonnes.</li> <li>• Les flèches  indiquent l'ordre de tri.</li> </ul>
	• Série	• La série détermine les enseignements que les élèves reçoivent pour préparer l'examen du baccalauréat.	• Sélectionner dans le premier menu déroulant « Série » puis sélectionner dans le second menu la série à afficher.
	• MEF	• C'est un élément indivisible d'un cycle pluriannuel de formation définie par un descriptif et un groupe de spécialité. (Module Élémentaire de Formation : Première, Terminale, etc.)	• Sélectionner dans le premier menu déroulant « Niveau » puis sélectionner dans le second menu le niveau à afficher.
	• Structure	• Division ou groupe de scolarisation de l'élève dans l'établissement (classe).	• Sélectionner dans le premier menu déroulant « Structure » puis sélectionner dans le second menu la classe à afficher.

### 4.3 Menu « Livrets élèves »

Menu	Sous-menu	À quoi cela peut servir ?	Précisions et astuces
Livrets élèves Liste	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Gélule indiquant le niveau de complétude du livret pour l'année courante.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La ligne de l'élève actuellement sélectionné est coloriée. </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La validation et le statut d'envoi au jury du livret sont identifiables rapidement à l'aide d'icônes explicites.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Livret « imprimeur » transmis sous forme papier au jury</li> <li> Identifiant élève non transmis avant envoi livret « imprimeur ».</li> <li> Livret numérique promis pour le baccalauréat</li> <li> Livret numérique transmis pour le baccalauréat.</li> <li> Livret numérique non-transmis pour le baccalauréat imminent</li> <li> Livret numérique complété du visa du jury</li> <li> L'élève refuse la transmission du livret</li> </ul>
Livrets élèves Recherche et MAJ	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche textuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche sur les premiers caractères du nom ou prénom des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cliquer sur l'icône  ou « Entrée » pour lancer la recherche sur les caractères saisis.</li> <li>• Le nombre d'élèves trouvés s'affiche à côté ou en dessous du bloc de recherche.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche par statut du livret</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Vide</li> <li><input checked="" type="radio"/> A compléter</li> <li><input checked="" type="radio"/> Complet</li> <li> Validé</li> <li> Visé jury</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cliquer sur l'icône  ou « Entrée » après avoir sélectionné le statut dans la liste déroulante.</li> <li>• Le nombre d'élèves trouvés s'affiche à côté ou en dessous du bloc de recherche.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche par structure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Division ou groupe de scolarisation de l'élève dans l'établissement (classe).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cliquer sur l'icône  ou « Entrée » après avoir sélectionné la structure dans la liste déroulante.</li> <li>• Le nombre d'élèves trouvés s'affiche à côté ou en dessous du bloc de recherche.</li> </ul>

Menu	Sous-menu	À quoi cela peut servir ?	Précisions et astuces
Livrets élèves Détail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignements <i>(ceux de tronc commun, ainsi que tous les enseignements de spécialité et optionnels suivis par l'élève à partir des options enregistrées dans BEE)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseigner les <b>Compétences (si trouvées), Appréciations, Moyennes par Discipline (matière) du tronc commun, obligatoire, spécifique ou facultative.</b></li> <li>• Les enseignements sont affichés par regroupement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nom et prénom des enseignants de la matière sont accolés par un tiret à l'intitulé de la discipline et séparés par une virgule. (Vos Nom d'usage et Prénom doivent être identiques dans tous les Systèmes d'Information pour accéder à la saisie de l'enseignement d'une DNL.)</li> <li>• Cliquer sur <b>MODIFIER</b> pour saisir : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les compétences (le nombre d'★ indique le niveau, ✗ supprime la saisie, la case à cocher « NE » indique que la compétence est Non Évaluée).</li> <li>2. Les appréciations (300 caractères maximum).</li> <li>3. Les moyennes périodiques (comprises entre 0 et 20 ou « NE » pour Non Évalué ou « D » pour Dispensé ou « B » pour Bénéficiaires des anciennes notes ou « A » pour Apprentissage ou « EA » pour En Attente).</li> <li>4. La moyenne annuelle du groupe ainsi que son effectif et le pourcentage de la répartition des moyennes. (Pour le chef d'œuvre de la voie professionnelle seule la moyenne annuelle est requise mais aucune compétence.)</li> </ol> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PFMP (seuls les élèves de la voie professionnelle sont concernés)</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Période de formation en milieu professionnel.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'année de Terminale intègre un bilan à titre indicatif du nombre de semaines de PFMP réalisées sur l'ensemble du cycle.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Parcours et apprentissage</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Engagements et responsabilités.</b></li> <li>• <b>Avis de l'équipe pédagogique (PP) et du CPE sur l'investissement de l'élève.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cliquer sur le bouton <b>MODIFIER</b> du cadre pour saisir les éléments marquants du parcours de l'élève dans l'établissement afin de compléter son profil et prendre acte de l'apport éducatif de la vie scolaire dans sa formation.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PIX</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Compétences Numériques.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les certifications affichées par domaine réceptionnées par le Chef d'Établissement.</li> </ul>

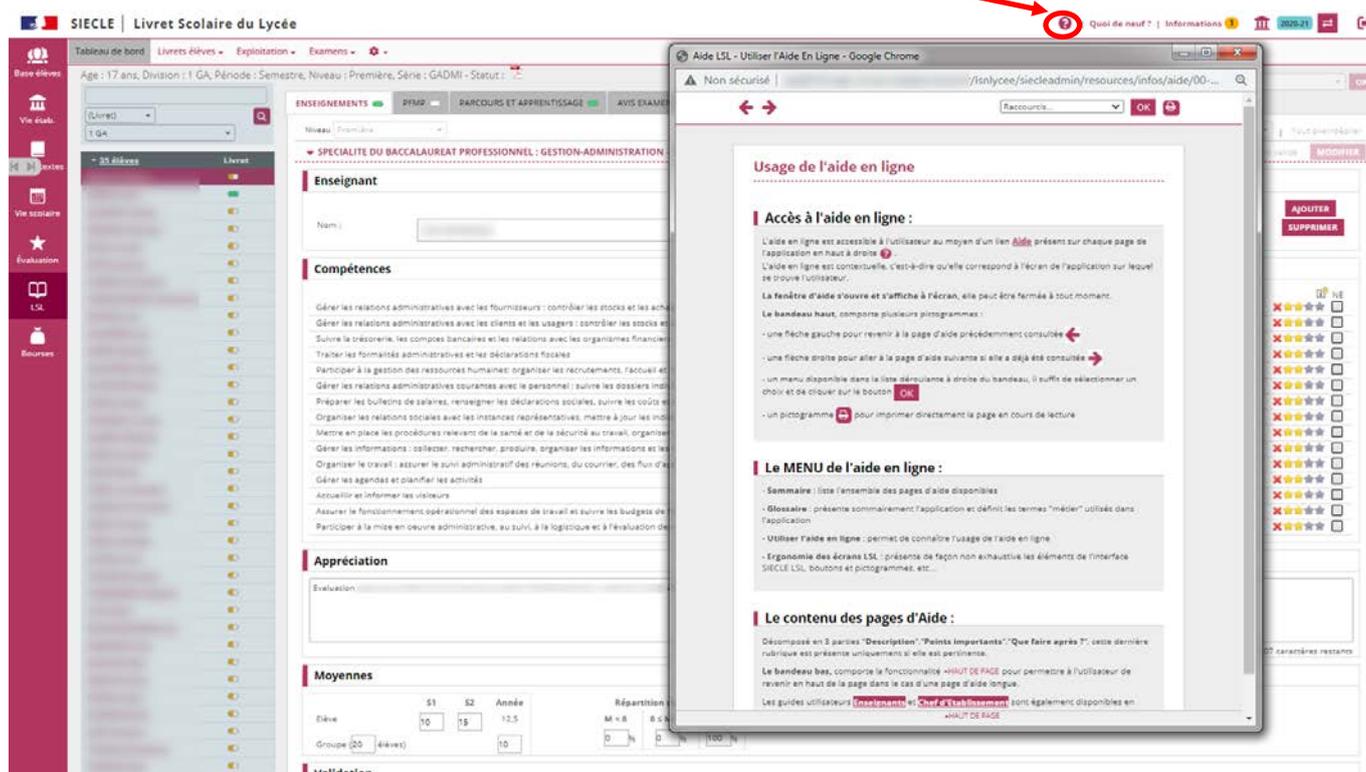
Menu	Sous-menu	À quoi cela peut servir ?	Précisions et astuces
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Avis examen</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Avis en vue de l'examen du baccalauréat.</b></li> <li>• <b>Visa du jury (après les délibérations).</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'onglet est grisé si l'élève n'est pas en Terminale.</li> <li>• L'effectif comprend tous les élèves de l'établissement dans la série ou la voie.</li> <li>• Seuls les élèves ayant un avis sont pris en compte dans le calcul de la proportion de la série ou de la voie.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Scolarité</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Historique qui provient de la Base Élèves SIECLE.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MEF, Année scolaire, Établissement, Commune.</li> </ul>
<b>Livrets élèves Évaluations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Compétences</b></li> <li>• <b>Appréciations</b></li> <li>• <b>Moyennes</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Saisir rapidement les évaluations d'un ensemble d'élèves (structure) pour un enseignement en particulier.</b></li> <li>• <b>Valider les évaluations complètes en masse.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cases à décocher, situées en haut de l'écran, permettent de réduire le nombre de colonnes dans la liste d'élèves affichés.</li> <li>• Les moyennes annuelles du groupe et leurs répartitions doivent exister pour que l'enseignement soit complet.</li> </ul>
<b>Livrets élèves Observations et avis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Engagement</b></li> <li>• <b>Observations</b></li> <li>• <b>Investissements</b></li> <li>• <b>Avis Examen</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Saisir rapidement les observations et avis d'un ensemble d'élèves (structure).</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cases à cocher, situées en haut de l'écran, permettent d'augmenter le nombre de colonnes dans la liste d'élèves affichés.</li> </ul>

#### 4.4 Astuces

- Les critères de recherche peuvent être combinés (Nom ou prénom commençant par « a » & livret « Vide » & structure « 1S2TMD »).
- Baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 : Pour les enseignements de la matière EPS (à partir de la réforme des séries générale et technologique soit le niveau de Première en 2019-2020 et de Terminale en 2020-2021), le calcul de la complétude pour la saisie des compétences n'est plus soumis à une règle particulière mais rejoint le calcul pour les autres enseignements, c'est à dire que la saisie est complète si le niveau de compétence est renseigné pour toutes les compétences.
- Dès lors qu'une moyenne annuelle d'élève est calculée, la moyenne du groupe est calculée automatiquement ou saisie manuellement, elle est ensuite répercutée sur tous les élèves du groupe d'appartenance de l'élève pour l'enseignement concerné.
- Une fenêtre permet, lors de la saisie manuelle, de répercuter (ou non) la moyenne de l'élève aux moyennes de l'ensemble de la structure.
- Une info-bulle rappelle les structures d'inscription, le nom du professeur principal de la classe sur la période et la photo au survol de la souris sur l'élève.

## 5 Et pour bien utiliser LSL : l'aide en ligne

Des conseils d'utilisation et des explications sur le fonctionnement de chaque écran, sont consultables à tout moment depuis l'**aide en ligne**, accessible par le lien « aide », en haut à droite de l'écran.



The screenshot displays the 'SIECLE | Livret Scolaire du Lycée' interface. In the top right corner, there is a navigation bar with a 'Quoi de neuf ?' link circled in red, which is the 'aide' link mentioned in the text. An inset window titled 'Aide LSL - Utiliser l'Aide En Ligne - Google Chrome' is overlaid on the main interface, showing the 'Usage de l'aide en ligne' page. This page contains the following sections:

- Accès à l'aide en ligne :**
  - L'aide en ligne est accessible à l'utilisateur au moyen d'un lien **Aide**, présent sur chaque page de l'application en haut à droite.
  - L'aide en ligne est consultable, c'est-à-dire qu'elle correspond à l'écran de l'application sur lequel se trouve l'utilisateur.
  - La fenêtre d'aide s'ouvre et s'affiche à l'écran, elle peut être fermée à tout moment.
  - Le bandeau haut, comporte plusieurs pictogrammes :
    - une flèche gauche pour revenir à la page d'aide précédemment consultée ←
    - une flèche droite pour aller à la page d'aide suivante si elle a déjà été consultée →
    - un menu disponible dans la liste déroulante à droite du bandeau, il suffit de sélectionner un choix et de cliquer sur le bouton **OK**
    - un pictogramme  pour imprimer directement la page en cours de lecture
- Le MENU de l'aide en ligne :**
  - Sommaire : liste l'ensemble des pages d'aide disponibles
  - Glossaire : présente sommairement l'application et définit les termes "clés" utilisés dans l'application
  - Utiliser l'aide en ligne : permet de connaître l'usage de l'aide en ligne
  - Ergonomie des écrans LSL : présente de façon non exhaustive les éléments de l'interface SIECLE LSL, boutons et pictogrammes, etc...
- Le contenu des pages d'Aide :**
  - Décomposé en 3 parties "Description", "Points importants", "Que faire après ?", cette dernière rubrique est présente uniquement si elle est pertinente.
  - Le bandeau bas, comporte la fonctionnalité **HAUT DE PAGE** pour permettre à l'utilisateur de revenir en haut de la page dans le cas d'une page d'aide longue.
  - Les guides utilisateurs **Enseignant** et **Chef d'Établissement** sont également disponibles en **HAUT DE PAGE**

## 6 Historique des versions

Version SIECLE	Publié en	Nature de l'évolution
14.2.1	Mai 2014	Création
14.3.0	Juillet 2014	Accès enseignant sans clé OTP ; Livret N-1, Transfert EPLE ; Alerte sur la création du livret N-1
14.4.0	Novembre 2014	Saisie de l'effectif du groupe
15.1 - 15.2	Février - Mars 2015	MAJ ergonomique
15.3 - 15.4	Septembre - Novembre 2015	Ajout d'une introduction et du Périmètre applicatif Extension du périmètre d'expérimentation
16.1	Février 2016	MAJ droits DELEG-CE
16.2	Mai 2016	MAJ accès à l'application + MAJ arrêté
16.3	Septembre 2016	MAJ ergonomique
16.4	Octobre 2016	MAJ périmètre + lien éditeurs
17.1.0	Février 2017	SIECLE Intégré + Accès enseignants attachés à l'établissement sans services avec délégation
17.2.1	Mai 2017	Ajout des compétences ICN + SIECLE Intégré (Elève) + Validation rapide des évaluations complètes + Affichage des enseignements selon options BEE
17.3	Juillet 2017	Menu suivi de saisie des enseignements pour le chef d'établissement
17.4	Octobre 2017	Nouvelle gestion des responsables et identifiants élèves de BEE
18.1	Février 2018	Accès à la saisie d'une DNL s'il existe un service sur la structure
18.2.1	Mai 2018	Info-bulle au survol du nom de l'élève
18.3	Juillet 2018	Conservation de contexte avec SIECLE Evaluation
18.4	Octobre 2018	Import des livrets depuis SIECLE Evaluation
19.1	Février 2019	Information utilisateur en cas d'indisponibilité
19.2.1	Mai 2019	Changement de logo MENJ + Correction affichage classe de 2 <sup>nde</sup> pour PP
19.3	Juillet 2019	Nouvelle voie générale et technologique (enseignements de Première)
19.4	Octobre 2019	Nouvelle gestion des DNL (enseignements spécifiques et hors SELO)
20.1	Février 2020	Bac 2021 : ajout des compétences de 1 <sup>ère</sup> et alignement de l'EPS
20.2.1	Mai 2020	Bac 2021 : ajout de la notion de dispense et 5 DNL hors section en plus
20.3	Septembre 2020	Changement des compétences de langue vivante "1234" / " <del>A1A2B1B2C1C2</del> "
20.4	Octobre 2020	Ajout de la note annuelle pour le chef d'œuvre
21.1	Février 2021	Ajout onglet PFMP voie Pro
21.2.1	Mai 2021	Ajout de l'onglet PIX
21.4.1	Novembre 2021	Correction de l'accès aux Enseignements de 1ère pour les élèves de Term.Pro
22.1	Février 2022	Ajout du code EA + ETLV en LVA ou LVB + DNL en voie Pro
22.2.1	Mai 2022	DNL Enseignement spécifique 80% Oral 20% Scolarité

## 7 ANNEXE - LSL PRO nouveautés et points de vigilance

Les nouveautés spécifiques liées à l'extension du LSL à la voie professionnelle sont indiquées par le symbole suivant :  et les points de vigilance par le pictogramme suivant : 

### 1. Les compétences

Le livret intègre les compétences :

- des enseignements professionnels : elles sont déterminées **à partir du référentiel de chaque diplôme** ;
- des enseignements généraux, d'économie-droit, d'économie-gestion, de prévention-santé-environnement : elles sont déterminées **à partir des programmes d'enseignements correspondant à ces disciplines**.

L'ensemble des compétences est évalué sur une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et de capacité à les mettre en œuvre. Le nombre de compétences par discipline a été limité pour permettre une saisie simple et rapide.

### 2. L'enseignement de la spécialité professionnelle

Une page est dédiée à l'enseignement de spécialité du baccalauréat professionnel : **les évaluations chiffrées et les évaluations de compétences se font au regard du référentiel du diplôme**.

Ces évaluations sont :

- regroupées dans le livret pour une même discipline regroupant elle-même l'ensemble des enseignements de la spécialité professionnelle ;
- **renseignées de façon collégiale par l'équipe des professeurs intervenant dans la spécialité professionnelle**.

**L'appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève est aussi commune à l'ensemble de ces enseignements.**

### 3. Cas des enseignements d'histoire-géographie et enseignement moral et civique, de sciences et spécifiques à certaines spécialités de baccalauréat professionnel

Afin d'harmoniser le contenu de LSL PRO (disciplines, évaluation des compétences) avec la grille de référence des enseignements dispensés en baccalauréat professionnel :

- l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont regroupés au sein d'une même discipline ;
- les mathématiques et la physique-chimie sont traitées comme deux matières distinctes dans le livret ;
- **des enseignements spécifiques à certaines spécialités ont été ajoutés au livret**.

Cette dernière disposition concerne les spécialités et les enseignements suivants :

Spécialités de baccalauréat professionnel	Enseignements ajoutés en mai 2021 au livret de la voie professionnelle		
Boucher-charcutier-traiteur	Environnement économique, juridique et management		Sciences appliquées à l'alimentation, à l'hygiène et à l'environnement
Poissonnier-écailler-traiteur			
Boulangier-pâtissier			
Commercialisation et service en restauration		Mercatique et gestion appliquée	
Cuisine		Gestion appliquée	
Métiers du pressing et de la blanchisserie		Travaux de gestion d'entreprise	
Service de proximité et vie locale	Cadre de l'action professionnelle		

#### 4. La réalisation du chef-d'œuvre

Un enseignement spécifique est consacré à l'évaluation chiffrée de la réalisation du chef d'œuvre puisqu'il s'agit d'un enseignement pluridisciplinaire faisant intervenir des professeurs du domaine professionnel et de l'enseignement général.

**Les compétences mobilisées pour la mise en œuvre du chef d'œuvre** sont d'ores et déjà évaluées dans les disciplines qui interviennent dans sa réalisation : elles n'apparaissent donc pas dans cette page spécifique.

Par ailleurs, l'évaluation du contrôle continu du chef d'œuvre n'intervient qu'à la fin de chaque année scolaire du cycle terminal : **une seule note bilan est enregistrée dans le LSL PRO en fin de Première puis en fin de Terminale.**

Si la réalisation du chef d'œuvre ne fait donc pas l'objet d'une évaluation notée à chaque fin de semestre/trimestre, **une appréciation générale sur le bulletin à chaque fin de période est toutefois indispensable afin d'exprimer de façon régulière les progrès ou les difficultés de l'élève.**

#### 5. Les PFMP

Un onglet particulier est dédié à l'appréciation des PFMP. Il offre la possibilité pour les établissements d'indiquer si le candidat a effectué une partie de ses PFMP à l'étranger (afin de prévoir la possibilité pour le candidat de présenter à l'examen l'unité de mobilité facultative).

**La page de l'année de Terminale intègre un bilan du nombre de semaines de PFMP réalisé sur l'ensemble du cycle, saisi par les établissements.**